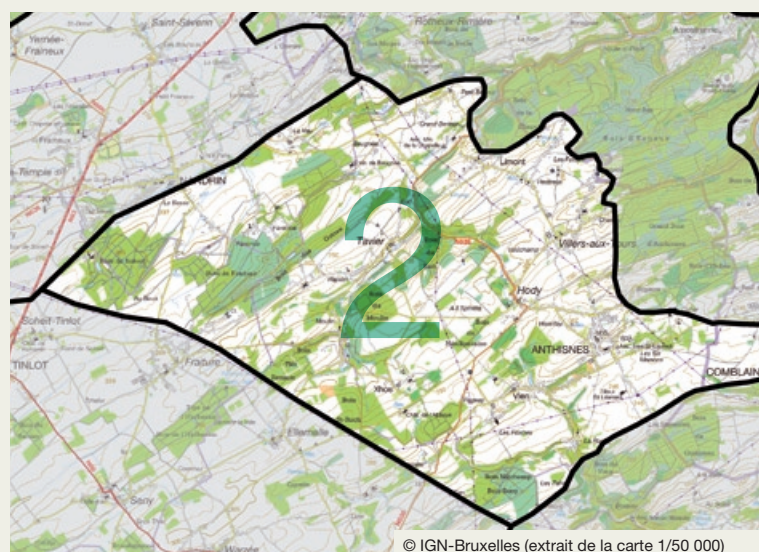
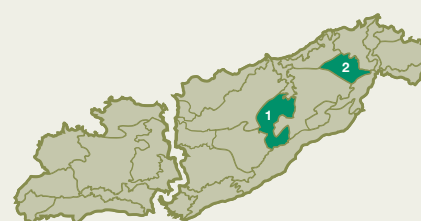
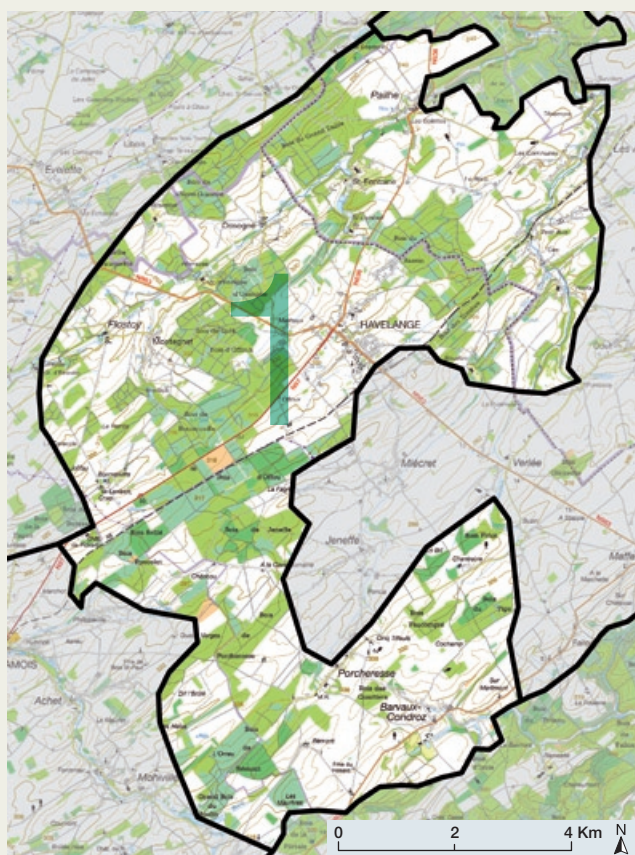




Vallonnnnements boisés de Havelange¹ et d'Anthisnes²



© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)

	1	2
Superficie totale de l'aire (ha)^A	7 624	4 712
Superficie agricole (ha)	4 484	3 034
Terres arables (%)	53	49
Prairies (%)	47	51
Superficie boisée et milieu semi-naturels (ha)	2 653	1 183
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	220	303
Nombre d'habitants^B	3 007	4 435

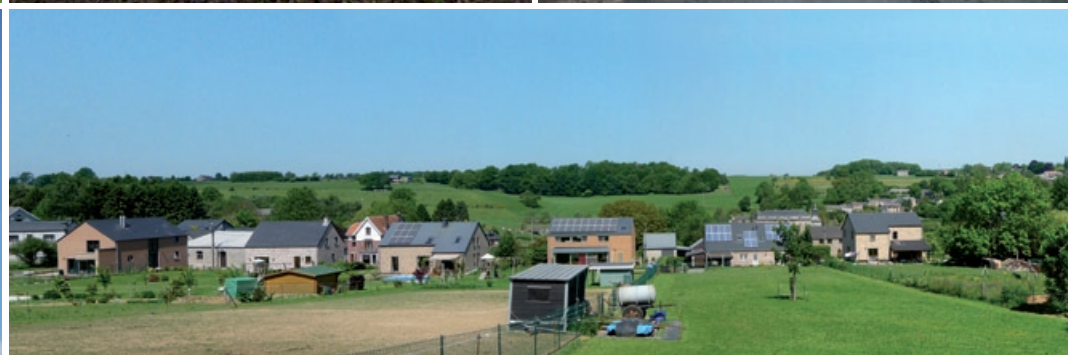
^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2007).

Au sein des plateaux agricoles du Vrai Condroz, les Vallonnements boisés de Havelange et d'Anthisnes s'individualisent par leur relief davantage prononcé et l'omniprésence des bois et bosquets. Ceux-ci s'étendent sur des bancs gréseux parfois très larges, aux sols défavorables à l'agriculture, et sur les versants pentus des vallées. Entre ces formations boisées, des espaces agricoles plus ou moins étendus se dégagent, couverts de labours et d'herbages.

L'implantation des noyaux villageois varie, occupant les bas de versant en vallées, les hauts de versant sur les ondulations des plateaux.

Peu développée dans l'aire de Havelange, la périurbanisation résidentielle est par contre très présente dans l'aire d'Anthisnes, proche du pôle liégeois.



A l'instar des plateaux agricoles centraux dont ils constituent le prolongement, les Vallonnements boisés de Havelange et d'Anthisnes présentent une alternance de tiges et de chavées orientés sud-ouest – nord-est.

Cependant, comme dans les aires de Ciney et d'Ocquier, le RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE a déterminé une topographie de vallonnements. A l'accentuation des dénivellées lorsque les cours d'eau s'écoulent en fond de chavée s'ajoutent des vallonnements perpendiculaires aux plissements lorsque ces cours d'eau traversent les tiges, tel le cours supérieur du Hoyoux dans l'aire de Havelange ou la Magrée dans l'aire d'Anthisnes.

La présence de larges bancs gréseux, générant un sol de médiocre aptitude agronomique, s'accompagne d'une extension marquée des MASSIFS BOISÉS. Ces bois couvrent le quart de la surface de l'aire d'Anthisnes, plus du tiers de celle de Havelange. Souvent privés et interdits d'accès, ils sont pour la plupart constitués de peuplements feuillus denses : hêtraies ou chênaies mélangées à diverses essences conduites en taillis (charme, noisetier, frêne...). Çà et là apparaissent des peuplements résineux, conservant leur teinte sombre en toutes saisons.

Les boisements se prolongent souvent le long des versants en forte pente des vallonnements et des versants encaissés des cours d'eau, accentuant ainsi leur importance visuelle et le cloisonnement du paysage.

Les TERRES AGRICOLES se localisent dans les chavées, très souvent aussi sur les sommets aplanis des tiges lorsque le sol est suffisamment profond et limoneux. La répartition spatiale entre labours et herbages est classique : pentes faibles à bon équilibre en eau pour les premiers, déclivités plus fortes et fonds humides des vallées pour les seconds.

L'implantation des NOYAUX D'HABITAT est variée, mais deux grandes tendances se dessinent : en bas de versant à proximité d'un cours d'eau, comme Tavier ou Osogne, en haut de tige sur les reliefs de plateaux, tels Porcheresse ou Limont.

Comme c'est généralement le cas au sein des plateaux centraux, les deux aires présentent une importante densité de CHÂTEAUX. Ils apparaissent dans les campagnes, au milieu d'herbages à l'allure de parcs. Dans les villages ou leur périphérie, il s'agit souvent de châteaux-fortes, impressionnants par leur allure de forteresse.

La couleur de la pierre caractérise l'habitat ancien des villages et hameaux, calcaire pour les implantations en chavée, grès pour les sites sur tige. Reflet de l'importance du sous-sol gréseux, bon nombre de localités présentent une grande homogénéité dans l'usage de ce matériau.

Les phénomènes de PÉRIURBANISATION se limitent essentiellement à Havelange pour cette aire. Ils sont davantage présents dans l'aire d'Anthisnes, sous l'influence du pôle liégeois proche.

L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE est représentée par plusieurs carrières en activité : parois rocheuses bien visibles à flanc de versant (Tavier, Petit Avin) ou excavations signalées par de grandes buttes de pierre (Petit Avin, Anthisnes).

Traits communs



Des vallonnements prononcés et couverts de massifs boisés caractérisent les deux aires. Ces bois, parfois très étendus, occupent les sommets de tiges souvent très larges et se prolongent sur leurs versants pentus ainsi que sur ceux des vallées. Majoritairement feuillus, ils sont le plus souvent constitués de chênes ou de hêtres, au pied desquels des essences diverses sont conduites en taillis. Cà et là, des peuplements résineux, plus uniformes, se distinguent par leur teinte sombre. Partout, les boisements délimitent les horizons et cloisonnent le paysage (à gauche, Moulin ; à droite, Havelange).



Des chavées, généralement étroites, accueillent les terres agricoles. En l'absence de cours d'eau, leur relief peu prononcé se couvre de grandes cultures (à gauche, entre Houchenée et Fraiture). Lorsqu'un ruisseau y a créé une vallée, les herbages prennent davantage d'ampleur, occupant le fond humide et les versants moyennement pentus (à droite, Ossogne).



En site de vallées, les villages occupent généralement le bas de versant, à proximité du cours d'eau (ci-dessus, Tavier). Sur les plateaux, l'implantation en haut de tige prédomine (ci-contre, Porcheresse).





Certaines localités présentent une grande homogénéité gréseuse, comme Montegnet (ci-dessus à gauche), qui occupe le versant d'un tige, ou Limont (ci-dessus à droite), implanté sur une crête. Dans les sites de chavée, le calcaire prédomine (ci-contre, Pailhe).



Les châteaux, nombreux dans les campagnes, sont entourés de leur parc paysager (ci-dessus à gauche, le château de Hoyoux ; au centre, le château de Baugnée). Souvent entourés de formations boisées, il n'est pas toujours facile d'en apercevoir les bâtiments, comme à Xhos ci-dessus à droite, où le château de l'Avouerie (photo en médaillon) se dissimule à côté de sa ferme visible à gauche sur la photo.

Des demeures seigneuriales anciennes sont également souvent présentes dans le tissu villageois. A droite, le « Vieux Château » de Vien, bâtisse de calcaire et grès des 17^e et 18^e siècles, flanquée d'une tour circulaire.



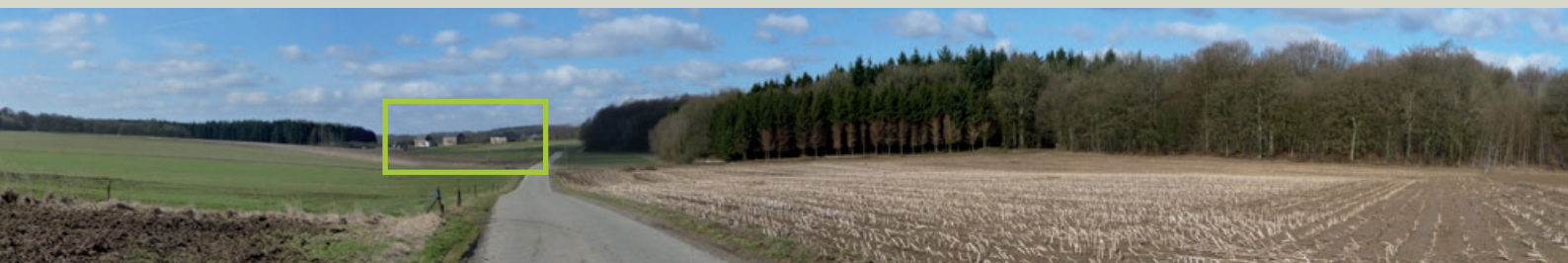


Des carrières en activité s'inscrivent localement dans le paysage. Implantées à flanc de tige, elles laissent entrevoir leurs parois rocheuses entaillées (ci-dessus, la carrière de la Chapelle Notre-Dame à Tavier) ou se signalent par de hautes buttes de pierres peu à peu envahies de végétation lorsqu'il s'agit d'excavations (ci-dessous à gauche, excavation à Petit Avin ; à droite, la butte derrière laquelle elle se situe).





Vallonnements boisés de Havelange



Une succession de grands massifs forestiers recouvre une bonne partie de l'aire, entrecoupée de campagnes agricoles peuplées de fermes isolées et de très petits hameaux, tel celui de Chéricou (ci-dessus, dans l'encadré).



Témoin d'une grande concentration de châteaux, un important réseau de drèves caractérise le nord-ouest de l'aire et accentue son caractère boisé. Ces alignements, bordant les routes, se composent d'essences diverses (ci-dessus à gauche, drève de peupliers à Bormenville ; au centre, drève de mélèzes à Saint-Fontaine). Au lieu-dit La Caracole (ci-dessus à droite), un tertre arboré domine la drève menant au hameau de Bormenville ; il s'agit d'une glacière de la fin du 18^e siècle, appartenant jadis au château du lieu.

L'eau est très présente au sein de l'aire. De nombreuses localités se sont implantées à proximité d'un cours d'eau, comme le village de Saint-Fontaine, dont la rue principale traverse à gué le ruisseau de Saint-Lambert (ci-contre à gauche). A Barvaux-Condroz, un vaste complexe de viviers a été créé en tête de vallée d'un petit ruisseau, au sein du village.



Havelange constitue la principale agglomération de l'aire et concentre les phénomènes d'urbanisation les plus significatifs de l'aire. Dominant une chavée agricole, le noyau villageois ancien se localise sur le haut de versant d'un tige et présente une dominante gréseuse (1). L'installation, dans le dernier tiers du 19^e siècle, d'une gare de chemin de fer vicinal en contrebas a induit le développement du village vers celle-ci, le long de la route dévalant le tige ; la brique est très présente (2). Des lotissements plus récents sont venus grossir le village, principalement à l'est de cette route (3) et, au sommet du tige, à l'emplacement d'anciennes terres communales (4).



Vallonnements boisés d'Anthignes



L'aire se distingue par son relief très prononcé et une topographie perturbée par l'action des cours d'eau. Partout, cordons et massifs boisés garnissent les pentes fortes des tiges et des versants de vallées. Souvent dégagés et couverts de cultures, les sommets des tiges offrent depuis les points dominants des vues très étendues par-dessus ces boisements (vue vers le nord à hauteur du Carrefour des Quatre Chemins entre Xhos et Tavier, à 280 mètres d'altitude).



Au 20^e siècle, les localités se sont progressivement étendues de manière linéaire, le long des grands-roues, phénomène amorcé par l'essor des carrières et la construction de maisons ouvrières. Ci-dessus à gauche, la route liant Anthignes à Vien longe un site carrier en activité. La proximité du pôle économique liégeois a entraîné une amplification du phénomène au cours des dernières décennies, en particulier dans la partie orientale de l'aire où bon nombre de villages finissent par se toucher (ci-dessus à droite, entre Anthignes et Hody).



A Hody, un petit parc d'activité économique s'est récemment implanté. Ses bâtiments bleus apparaissent relativement discrets, contrastant peu avec les teintes de leur environnement boisé et agricole (à gauche, vue depuis Hestreux ; à droite, vue depuis le sommet du tige entre Anthignes et Villers-aux-Tours).

Enjeux

- Les boisements constituent un élément paysager majeur des deux aires. Un risque existe cependant que le développement trop important de ceux-ci devant certains points ou lignes de vue empêche d'appréhender le paysage.
- L'organisation linéaire des villages et hameaux le long des voiries est caractéristique de l'aire d'Anthisnes. L'accentuation de leur étirement le long des grands-routes finit toutefois par créer une urbanisation continue entre les localités, amenant une perte de repère des limites des villages.

Objectifs paysagers

1. Assurer des ouvertures visuelles sur le paysage et ses éléments remarquables.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Maîtriser l'étirement des villages le long des grands-routes (aire d'Anthisnes).	GESTION-AMÉNAGEMENT

Pistes d'action

- Ménager des ouvertures visuelles dans les boisements devant des points et lignes de vue d'intérêt paysager. Dans l'axe de ces points de vue, dégager les éléments paysagers intéressants (bâtiments remarquables, étangs...).
- Réfléchir à la possibilité de reporter les nouveaux développements résidentiels plus au coeur des villages, en conservant le faciès linéaire de ceux-ci (densification interstitielle, nouveaux axes parallèles à la voirie principale...).